

Service instructeur  
Délégation à l'Action Territorialisée

N° M<sup>e</sup>/40-07

Service consulté

## POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

### REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES (OCM) SUR LE TERRITOIRE DU SUNDGAU

Résumé : *Une étude de faisabilité pour lancer une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) sur le territoire du Sundgau va être réalisée. La maîtrise d'ouvrage est confiée à la Communauté de Communes d'Altkirch, pour le compte du Pays du Sundgau.*

*Une participation financière départementale de **10 465 euros** est sollicitée au titre des actions intercommunautaires de la politique de développement local pour soutenir cette étude de faisabilité.*

Lors de sa séance budgétaire du 14 décembre 2006, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° 2007/I-11è/04) pour programmer au titre de l'exercice 2007 les aides aux E.P.C.I. dans le cadre des chartes de développement local.

La Commission de l'aménagement et de la territorialité, réunie le 21 novembre 2007, a donné un avis favorable à une participation départementale de 10 465 € pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une OCM sur le territoire du Pays du Sundgau.

#### 1. Rappel du dispositif OCM

L'OCM est un dispositif de l'Etat qui découle du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Elle a pour but de consolider, sur un territoire donné, les entreprises commerciales et artisanales par la mise en œuvre coordonnée d'aides indirectes collectives (actions sur l'environnement immédiat, conseil, groupement de commerçants et d'artisans, animation, promotion) et d'aides directes individuelles pour les entreprises (réhabilitation et sécurisation du local d'activité, modernisation de l'outil de travail).

Toute OCM doit être précédée d'une étude de faisabilité pour vérifier l'opportunité de lancement d'une telle démarche.

## 2. Contexte local

Le commerce et l'artisanat représentent un axe fort de l'économie du Sundgau et créent une dynamique importante malgré les pôles concurrentiels environnants (Mulhouse, Bâle et Belfort) : plus de 1 160 commerçants, artisans et restaurateurs officient sur ce territoire de vie.

Une Fédération des Commerçants et Artisans du Sundgau, dénommée « SUND'GO », qui regroupe 8 associations de commerçants et artisans du secteur, a été constituée début 2007 pour impulser des animations commerciales communes à l'échelle du Pays du Sundgau.

Aujourd'hui, toutefois, le tissu commercial et artisanal montre des signes d'essoufflement :

- concurrence des grands pôles commerciaux proches,
- problème de transmission et reprise d'entreprises,
- difficultés liées aux besoins d'investissement (mises aux normes et modernisation des outils de production...).

Dans ce contexte, suite à la sollicitation de la Fédération « SUND'GO », les élus du Pays du Sundgau souhaitent intervenir en faveur de la préservation de ce tissu économique. La mise en œuvre d'une OCM pourrait être un des moyens de relancer ce secteur économique.

En outre, une telle démarche lancée à l'échelle du territoire de vie du Sundgau serait une première en France par sa taille géographique et démographique (112 communes regroupant 62 000 habitants) et par le nombre de structures intercommunales qui pourraient être partenaires (8 Communautés de Communes : Altkirch, Canton de Hirsingue, Ill et Gersbach, Jura Alsacien, Porte d'Alsace, Secteur d'Illfurth, Vallée de Hundsbach et Vallée de la Largue).

## 3. Modalités de mise en oeuvre de l'étude OCM sur le territoire du Sundgau

Le bureau d'études ISERCO de Strasbourg a été retenu pour réaliser l'étude de faisabilité.

Le coût prévisionnel total de l'étude est de 41 860 €.

Le plan de financement est le suivant :

- Pays du Sundgau : 10 465 euros, soit 25%
- **Département du Haut-Rhin** : **10 465 euros**, soit 25%
- Etat : 20 930 euros, soit 50%

La maîtrise d'ouvrage de cette étude a été confiée à la Communauté de Communes d'Altkirch. L'association du Pays du Sundgau ne peut pas directement être maître d'ouvrage étant donné son statut de droit privé. En effet, la maîtrise d'ouvrage d'une OCM doit obligatoirement être assurée par une personne morale de droit public (ou un groupement de personnes morales de droit public).

Le Département sera étroitement associé à cette étude. Les 4 Conseillers Généraux du territoire du Sundgau sont invités à siéger au comité de pilotage qui est mis en place pour l'occasion.

Les conclusions de l'étude de faisabilité seront rendues en janvier 2008.

Au vu des conclusions qui ressortiront de l'étude, une OCM pourrait être programmée. Le moment venu, le Département sera sollicité pour participer financièrement à une possible mise en œuvre de cette OCM et une convention-cadre vous sera présentée pour approbation par votre assemblée.

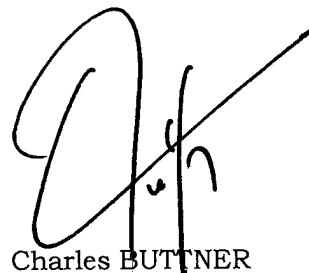
Pour cette étude de faisabilité et eu égard à la dimension intercommunautaire de ce projet d'OCM à l'échelle du territoire de vie du Sundgau, il vous est proposé d'accorder une participation financière au titre des actions intercommunautaires de la politique départementale de développement local. Les crédits seront inscrits dans le programme de développement local 2007 pour un montant de 10 465 euros.

Ce qui porte notre volume d'engagements pour l'exercice 2007 à :

- 542 456,00 € en crédits d'investissement,
- 1 355 600,86 € en crédits de fonctionnement.

Aussi, il vous est demandé :

- d'approuver la participation du Département à l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une OCM sur le territoire du Pays du Sundgau, au titre de la politique départementale de développement local,
- de confirmer notre engagement financier, dans le cadre du programme de développement local 2007 au bénéfice de la Communauté de Communes d'Altkirch, à hauteur de 10 465 euros (Fonction 71 – Nature 20414 – Communes et structures intercommunales).



Charles BUTTNER